



Élections T.P.E

2016

**Si personne ne travaille pour toi,
que personne ne décide pour toi.**

Voter pour la CNT Solidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs-ruses Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

Connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux

Bulletin de contact

NOM

Prénom

Secteur d'activité

Adresse :

Tel :

Courriel :

à retourner à **CNT-Solidarité Ouvrière** : 4 rue de la Martinique - 75018 PARIS



Du balai !

N° 11 4ème trimestre

2016

Bulletin des Syndicats du Nettoyage

Au départ, bulletin d'information du Syndicat du nettoyage de la région parisienne, "Du balai !" prend une nouvelle dimension et devient celui de tous les syndicats de la CNT-Solidarité ouvrière intervenant dans le secteur du nettoyage.

Notre ambition est de donner à chacun des informations sur nos luttes, nos victoires. Ce sera le lien entre les syndicats et les adhérents pour renforcer les solidarités, construire collectivement nos revendications et dénoncer nos conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Les patrons de la profession doivent avoir conscience que les syndicats CNT-Solidarité ouvrière du nettoyage dénoncerons toutes les magouilles, les petits arrangements avec des syndicats corrompus ou achetés par les patrons du nettoyage.

Nous donnerons régulièrement des informations juridiques et les résultats de la défense des salariés devant les conseils de prud'hommes.

**Salarié des Très petites entreprises (TPE).
Du 30 décembre 2016 au 13
janvier 2017, n'oubliez pas
de voter pour la CNT -
Solidarité ouvrière
(voir p 3 et 4)**

SP3 - Les salariés disent non à leurs conditions de travail

Les salariés la Sté SP3 se sont rassemblés le 11 octobre devant le siège de la société à Rueil-Malmaison (92).

Une trentaine d'actions prud'homales a déjà été engagée à l'initiative de la section syndicale, contre le non paiement d'heures supplémentaires et les pressions exercées par la direction contre les militants de la CNT-Solidarité ouvrière.

La délégation reçue par la direction a réaffirmé les revendications suivantes :

- paiement de toutes les heures travaillées ;
- treizième mois et prime de panier pour tous ;
- augmentation des qualifications ;
- respect des visites médicales périodiques ;
- liberté syndicale
- accès à la formation ;
- La direction doit rapidement engager des négociations.

contact@cnt-so.org - 01 40 34 71 80

www.cnt-so.org

Élections TPE 2016

Lyon Part-Dieu : ils occupent les toilettes pour dénoncer les conditions de travail



Des femmes de ménages et des militants lyonnais de tous bords dénoncent la surcharge de travail et la répression syndicale en oeuvre depuis plusieurs semaines. Samedi 15 octobre à 17h, ils ont bloqué les toilettes du plus grand centre commercial d'Europe.

Depuis septembre 2016, la société SAMSIC, à laquelle le centre commercial sous-traite le nettoyage, a **divisé les effectifs de nettoyage des toilettes par deux**. La quantité de travail, elle, est restée la même.

« Nous avons demandé à garder des effectifs corrects mais **ils ont refusé**, explique Mme Gassama représentante de la section syndicale CNT SO. On veut leur montrer qu'on ne restera pas sans rien faire. Les mercredis et samedi après-midi, jusqu'à 30 personnes attendent pour accéder aux toilettes.

Le propriétaire du centre commercial de la Part-Dieu, Christophe Cuvillier et sa directrice Véronique Margerie, ont décidé d'**investir 300 millions d'euros** dans le centre commercial pour 2017. Les salariés du nettoyage leur demandent d'assumer leurs responsabilités et exigent qu'une partie serve à l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour cela, ils réclament « une réunion avec la direction du centre commercial, la direction du groupe SAMSIC

Les femmes de ménage demandent :

- Le doublement des effectifs
- La requalification des employées
- Le passage en CDI de toutes les employées précaires
- Le versement systématique des primes de transport
- Le respect des droits syndicaux.

Samsic dégage d'Appart City Marseille

Les femmes de chambre de la société Samsic travaillant à l'Appart City Euromed à Marseille obtiennent gain de cause sur toutes leurs revendications.

En grève à partir du 15 septembre 2016, surtout contre le paiement « à la chambre » et le non paiement de toutes les heures travaillées, durant 14 jours, elles se sont installées devant l'hôtel et ont interpellé les clients.

Face à l'absence de réponse concrète de Samsic aux revendications de ses salariées, le groupe Appart City a résilié le contrat.

Un accord a été conclu avec la nouvelle société Net Hotel Services.

Les salariées ont obtenu gain de cause sur la quasi-totalité des revendications à savoir la fin du paiement à la chambre et l'installation d'un système de décompte du temps de travail, une prime de panier de 8.80 euros brut par jour, un 13^{ème} mois sur 3 ans, l'augmentation des qualifications à AS3, l'intégration d'une salariée en CDD en CDI.

Seule reste à négocier courant novembre l'augmentation des mensualisations.

Concernant les heures supplémentaires non payées par Samsic, un recours devant le Conseil de Prud'hommes de Marseille a été déposé.



Contactez la CNT Solidarité ouvrière
du Nettoyage : 4 rue de la Martinique 75018
tel 01 40 34 71 80



Nettoyage

Depuis plus de 20 ans, les syndicats du nettoyage de la CNT-Solidarité Ouvrière luttent pour faire respecter les droits des salariés de notre profession.

Nous sommes près de 500 000 salariés à travailler dans des entreprises de nettoyage et à subir la loi du patronat.

La réalité, c'est :

- la sous-traitance généralisée,
- des journées de travail fractionnées (prestations tôt le matin et tard le soir),
- des temps partiels imposés,
- des contrats de remplacement,
- un manque de considération et de formation,
- des salaires de misère,
- une vie de famille compliquée,
- Et surtout, une lutte quotidienne contre la fraude des employeurs qui profitent de la méconnaissance de nos droits (sur le paiement et les majorations heures supplémentaires, de nuit, de jours fériés, abus dans la mise en oeuvre des clauses de mobilité,...),
- Face à cette situation, des grèves victorieuses ont été conduites contre les patrons de la propreté et les donneurs d'ordre (OMS à Paris, hôtel Villa Massalia à Marseille, ...) qui montrent qu'il est possible de gagner.

Élections T.P.E 2016

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017

Avec la CNT-Solidarité Ouvrière, nous revendiquons :

- la suppression de la sous-traitance et l'égalité de traitement des salariés du donneur d'ordre et de l'entreprise de nettoyage,
- réorganisation de la profession pour des horaires de travail décents,
- la suppression de toutes les clauses de mobilité,
- le respect de la loi sur le travail à temps partiel (minimum 26 heures hebdomadaires),
- l'augmentation des salaires,
- la négociation d'une convention collective unique pour tous les salariés de la propreté,
- la généralisation d'un véritable 13^e mois,
- un réel droit à la formation,
- l'arrêt de la pratique de l'abattement pour le calcul des cotisations sociales (qui conduit à une baisse des prestations maladie maternité, chômage et retraites).

Votez pour la CNT - Solidarité Ouvrière

